



## Tarifs GESTION LOCATION au 01 JANVIER 2023

### HONORAIRES DE LOCATION pour les logements nus ou meublés

A part égale entre le propriétaire et le locataire.

#### Mesures d'application (décret n°2014-890 du 1.8.14 : JO du 6.8.14)

Frais liés aux visites, à la constitution du dossier, à l'étude du dossier et à la rédaction du bail.

En zone très tendue, le plafond est fixé à 12€ par mètre carré de surface habitable.

En zone tendue, le plafond est fixé à 10€ par mètre carré de surface habitable.

Hors zone tendue, le plafond est fixé à 8€ par mètre carré de surface habitable.

#### Etat des lieux d'entrée (décret du 1.8.14 : art. 2)

Pour les honoraires liés à l'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafond unique est fixé, pour l'ensemble du territoire :  
Il s'élève à 3€ par mètre carré de surface habitable.

Frais d'entremise et de négociation OFFERT

#### Pour un parking ou un garage : 150 €

Constitution de dossier, rédaction de bail et état des lieux :

Locataire : 150 € Propriétaire : 150 €

**Honoraires de rédaction d'un avenant au bail : 150 €** (à la charge du demandeur)

**Honoraires de rédaction d'un avenant au bail et état des lieux : 422 €** (à la charge du demandeur)

### HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Honoraires pour la gestion courante sur l'encaissement :

**Service initial 7% HT**, établissement et envoi des revenus fonciers 90€ TTC, recouvrement des créances et procédures sans assurance loyers impayés 150€ TTC, gestion des sinistres (travaux) 250€ TTC par dossier, gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500€ TTC) 150€ TTC par dossier, gestion technique de tous travaux 150€ TTC + 4% du montant des travaux TTC,  
montage d'un dossier ANAH 250€ TTC, conseil et expertise pour prestations exceptionnelles 250€ TTC, visite conseil (pré-état des lieux) 150€ TTC

**Service confort 8% HT**, gestion technique de tous travaux 150€ TTC + 4% du montant des travaux TTC, montage d'un dossier ANAH 250€ TTC conseil et expertise pour prestations exceptionnelles 250€ TTC

**Service privilège 9% HT**, conseil et expertise pour prestations exceptionnelles 250€ TTC, visite conseil (pré état des lieux) 150€ TTC.

